



Fiche thématique

Entrepreneuriat

Dernière mise à jour : juin 2025

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

Le secteur du microcrédit au Maroc est l'un des plus développés et structurés d'Afrique du Nord, représentant un pilier important des politiques d'inclusion financière du pays. Né dans les années 1990 comme un outil de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'entrepreneuriat dans les contextes défavorisés, le microcrédit a progressivement assumé un rôle central dans la création d'activités génératrices de revenus, notamment en milieu rural et informel.

Le système est régi par la loi 18-97, qui encadre les activités des Associations de Microcrédit (AMC), autorisées et supervisées par la Banque centrale du Maroc (Bank Al-Maghrib). Les principales institutions actives comprennent des organismes tels que Al Amana, la Fondation Banque Populaire pour le Micro-Crédit (FBPMC), la Fondation ARDI, Attawfiq Micro-Finance, entre autres. Ces organisations offrent des prêts à faible montant (généralement inférieurs à 50 000 dirhams) à des entrepreneurs, artisans, agriculteurs et femmes en quête d'autonomie économique, souvent sans exiger de garanties formelles.

Ces dernières années, le secteur s'est orienté vers une plus grande digitalisation des services, l'intégration de l'éducation financière, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les programmes gouvernementaux de croissance inclusive. Toutefois, le secteur fait face à des défis importants, tels que le surendettement, le besoin de diversification des produits financiers et le renforcement des capacités institutionnelles des organismes de microfinance.

L'action de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) favorise l'inclusion économique des populations les plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales, et encourage l'entrepreneuriat féminin, l'auto-emploi des jeunes, ainsi que les activités génératrices de revenus. En cohérence avec les politiques marocaines, l'AICS renforce les capacités des acteurs locaux, promeut l'éducation financière, l'innovation des services et la durabilité économique des projets.

Programme de lutte contre la pauvreté

L'initiative vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'outil du microcrédit, avec un double objectif : d'une part, soutenir les micro-entrepreneurs en zones rurales exclus du circuit formel du crédit (agriculteurs et éleveurs), et d'autre part, contribuer au développement durable du secteur du microcrédit au Maroc par le renforcement des Associations de Microcrédit (AMC) au niveau de la gestion et/ou des fonds propres.

Budget : EUR 7.3 M

Date de début : 2009

Organisme de mise en œuvre :
Ministère de l'Economie et des Finances

Objectif général : Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales grâce au microcrédit.

L'intervention répond aux demandes marocaines de soutien technique et financier au secteur de la microfinance, en cohérence avec les stratégies gouvernementales promues par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Le projet inclut une composante d'assistance financière, à travers le soutien au fonds JAÏDA et à l'ensemble des AMC présentes au Maroc, ainsi qu'une composante d'assistance technique, visant les petites AMC, afin de promouvoir des initiatives renforçant l'inclusion économique des populations les plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales, et de favoriser l'accès au microcrédit en tant qu'outil essentiel pour encourager l'entrepreneuriat féminin, l'emploi des jeunes et la création d'activités génératrices de revenus.